

L'

Aperçu des dossiers traités

Publié par le Bureau des communications de la Commission scolaire Marguerite-Bourgeoys (CSMB),
L'Aperçu rend compte des décisions du Conseil des commissaires. Les éditions précédentes
peuvent être consultées sur www.csmb.qc.ca

VOLUME 15, NUMÉRO 1 – SEPTEMBRE 2011 SÉANCE ORDINAIRE DU 6 SEPTEMBRE 2011

FRAIS DE REPRÉSENTATION DES COMMISSAIRES – ADOPTION DES ALLOCATIONS

Le Conseil des commissaires a affecté au budget 2011-2012 les sommes maximales octroyées aux commissaires à titre de frais de représentation et de partenariats. Ainsi, 3 500 \$ sont affectés à la présidence du Conseil et 500 \$ aux membres du Conseil, plus 100 \$ par établissement de leur circonscription. Ces allocations sont conformes à la Politique d'allocation pour les dépenses de fonction des commissaires. Elles sont en vigueur à compter du 1^{er} juillet 2011.

DES SOURCES – PROJET DE RÉAMÉNAGEMENT DES TERRAINS SPORTIFS

Le Conseil des commissaires a accepté le projet de réaménagement des terrains sportifs à l'école secondaire **des Sources** (Dollard-Des Ormeaux) et a résolu d'acheminer une nouvelle demande de subvention au Fonds pour le développement du sport et de l'activité physique du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS). De nouvelles directives du Fonds forcent la réitération de ladite demande, qui avait déjà été acheminée en mars 2010. Le projet permettra la mise aux normes et la rénovation des installations existantes (notamment la réfection des terrains de tennis et de basketball) et l'ajout de trois terrains de volleyball de plage et d'un chalet. Le financement, au coût de 1 251 000 \$, repose sur une contribution de la CSMB de 50 000 \$, une contribution de la municipalité de Dollard-Des Ormeaux équivalente à 50 % du coût et sur la subvention attendue du Fonds du MELS. Les terrains de soccer et de baseball pourront faire l'objet d'ententes pour une utilisation commune avec la municipalité de Dollard-Des Ormeaux.

COLLÈGE SAINT-LOUIS – RENOUVELLEMENT DE LA DEMANDE DE SUBVENTION AU FONDS POUR LE DÉVELOPPEMENT DU SPORT ET DE L'ACTIVITÉ PHYSIQUE

Le Conseil des commissaires a soumis une nouvelle demande de subvention au Fonds pour le développement du sport et de l'activité physique du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS) afin d'obtenir une partie du financement pour la construction d'un gymnase double à l'édifice John-Grant, où sera relocalisé le **Collège Saint-Louis** (Lachine et LaSalle). La demande de la CSMB s'élève à 576 000 \$, ce même montant étant également investi par l'arrondissement dans le projet d'infrastructures sportives. De nouvelles directives du Fonds forcent la réitération de la demande de financement, initialement acheminée en octobre 2008. La relocalisation du Collège Saint-Louis permettra de regrouper les élèves sous un même toit. Le Collège Saint-Louis est l'une des quatre écoles secondaires publiques du Québec exclusivement dédiées au programme d'éducation internationale.

CRITÈRES D'INSCRIPTION 2012-2013 – ADOPTION

Le Conseil des commissaires a adopté les *Critères d'inscription 2012-2013*. Ces derniers reconduisent les critères de 2011-2012, à l'exception d'une modification, conformément aux critères d'admission. Les critères d'inscription privilégient la fréquentation de l'école de quartier et prévoient une période d'inscription.



CRITÈRES D'ADMISSION 2012-2013 – ADOPTION

Le Conseil des commissaires a adopté les *Critères d'admission des élèves au secteur des jeunes pour l'année scolaire 2012-2013* et les suivantes. Les modifications apportées permettent d'y inclure de nouvelles précisions formulées par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS) quant au nombre et à la nature des documents requis pour attester de la preuve de résidence d'un élève. Ainsi, dorénavant, deux documents doivent être joints au dossier de l'élève.

JOHN-F.-KENNEDY, MARGUERITE-BOURGOYS ET SAINT-LOUIS – ADOPTION DES ACTES D'ÉTABLISSEMENT

Le Conseil des commissaires a adopté les actes d'établissement de l'école spéciale **John-F.-Kennedy** (Beaconsfield), de l'école primaire **Marguerite-Bourgoys** (Pointe-Claire) et de l'école secondaire **Félix-Leclerc** (Pointe-Claire). Les nouveaux actes intègrent deux classes satellites additionnelles de l'école John-F.-Kennedy dans les écoles Marguerite-Bourgoys et Félix-Leclerc.

CENTRE DE FORMATION PROFESSIONNELLE DE L'OUEST-DE-MONTRÉAL – ADOPTION DE L'ACTE D'ÉTABLISSEMENT

Le Conseil des commissaires a adopté l'acte d'établissement du **Centre de formation professionnelle de l'Ouest-de-Montréal** (CFPOM) (Saint-Laurent et Kirkland). Le nouvel acte intègre trois locaux de l'édifice Kirkland antérieurement utilisés par les Services aux entreprises et de formation continue. Ces locaux combleront actuellement des besoins d'espace en formation professionnelle.

DORVAL-JEAN-XXIII – ADOPTION DE L'ACTE D'ÉTABLISSEMENT

Le Conseil des commissaires a adopté l'acte d'établissement de l'école secondaire **Dorval-Jean-XXIII** (Dorval). Le nouvel acte intègre l'édifice Carson où est offerte la formation menant à l'exercice d'un métier semi-spécialisé (FMS).

ORGANISMES EXTERNES – PARTICIPATION DES COMMISSAIRES

Le Conseil des commissaires a accepté les invitations de L'Ancre des jeunes, de la Fondation du cégep de Saint-Laurent et de la Salle Pauline-Julien du Collège Gérald-Godin à participer à leurs activités 2011-2012. Il y délègue un maximum de quatre commissaires par activité et complétera la délégation par des gestionnaires, si nécessaire. Le Conseil détermine annuellement les activités auxquelles ses membres souhaitent participer afin de démontrer son soutien dans le cadre de partenariats avec des organismes.

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU COLLÈGE DE BOIS-DE-BOULOGNE – RECOMMANDATION DE CANDIDATURE

Le Conseil des commissaires a proposé la candidature de la commissaire **Taki Kérimian** (circonscription Saint-Laurent – Nord-Est) pour siéger au conseil d'administration du Collège de Bois-de-Boulogne à titre de membre représentant les commissions scolaires.

(JS-1860)